

Politique linguistique en Algérie

Arabisation et francophonie

الأستاذة : بن عزوز نجبية

قسم الآداب واللغات الأجنبية (شعبة الفرنسية)

كلية الآداب واللغات

جامعة محمد خيضر - بسكرة -

ملخص:

Résumé

Dans la politique de monolinguisme adoptée en Algérie, l'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe, la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité algérienne. Cette politique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne. Cet article expose les fondements culturels et idéologiques de la politique linguistique appliquée en Algérie dans une tentative de mettre l'accent sur la notion de francophonie.

سياسة اللغة الواحدة المتبعة بالجزائر تعتبر اللغة العربية كعامل لإبراز الهوية العربية، فاللغة أصبحت عنصرا أساسيا في توحيد المجتمع الجزائري. هذه السياسة أظهرت المكانة الرسمية للغة العربية في المجتمع الجزائري. سيقوم هذا المقال بعرض المقومات الثقافية والإيديولوجية لهذه السياسة اللغوية مع تحديد مفهوم الفرانكفونية.

1. Introduction :

L'Algérie, comme tout pays maghrébin, où le français fut implanté depuis 1830, son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues. Il existe une configuration linguistique complexe, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité de la langue amazigh, connue sous l'appellation de langue berbère qui se compose elle-même d'une constellation de parlers et de langues locales ou régionales, tout en entretenant des rapports constants avec les langues dominantes l'arabe et le français en l'occurrence.

Il est vrai que la richesse de la situation linguistique algérienne avec toutes les ambiguïtés qu'elle ne cesse de provoquer, font d'elle une véritable source inépuisable d'interrogations et de recherches. En effet, le paysage linguistique algérien continu à subir des changements importants. La guerre des langues oppose surtout l'arabe et le français, en tant que langues relevant des domaines du savoir, de la sphère officielle et des rapports formels. Malgré cette situation sociolinguistique complexe, l'Algérie a adopté la politique

d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique etc....

Parler de politique linguistique et d'arabisation en Algérie nous mène à penser à la place de la langue française dans cette politique, langue qui reste utilisée par une élite et perd, de plus en plus, son prestige face à la langue arabe malgré qu'elle existe et survit dans différents domaines, et prétend à une certaine co-officialité dans la mesure, au moins, où concrètement les membres du gouvernement la parlent souvent et que le journal officiel de la République algérienne parait en arabe scolaire et en français.

Les questions qu'on peut se poser à cet égard, sont les suivantes : quelles sont les fondements culturels et idéologiques de la politique linguistique appliquée en Algérie ? La langue française occupe-t-elle une place dans cette politique ? Parle-t-on de francophonie en Algérie?

2. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

Nous appellerons une politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue (s) et vie sociale, et la planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte. Les deux expressions

politique linguistique et planification linguistique permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la / les langues(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique et administratif, la concrétisation sur le plan des institutions de considérations, de perspectives, de choix, qui sont ceux d'une politique linguistique celle-ci peut concerner une langue dans son identité structurale, concerner les fonctionnements socioculturels d'une langue à ceux d'une autre, également en usage dans la même communauté et présenter une double visée linguistique et sociolinguistique. Le plus souvent, les objectifs linguistiques dépendent d'objectifs plus globaux à l'échelle sociale toute entière ; unification nationale, rapprochements diplomatiques et orientation de l'économie vers un nouveau secteur. Pour HENRI Boyer « *l'expression politique linguistique est plus souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix, de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique* »¹.

La politique linguistique repose sur de simples directives, et elle s'inscrit dans le cadre d'un marché linguistique, cette dynamique sociolinguistique à deux ou plusieurs langues, peut aller de la

coexistence plus ou moins pacifique au conflit ouvert, en passant par toutes les modalités de la concurrence et de l'antagonisme, à base de déséquilibre fonctionnel et l'inégalité statutaire. Les causes non linguistiques de la dominance et donc du conflit, ne sont pas faciles à identifier, mais parmi les plus fréquemment observées : démographique migratoire, politique, économique, militaire et sociale.

3. Politique linguistique et culturelle de l'Algérie :

3.1. L'arabisation :

Ce qui a été particulièrement marqué en Algérie, où la colonisation a été plus longue et la déstructuration plus intensive, est que le colonisateur l'a ouvert au monde moderne, mais dans le cadre d'une langue étrangère, et dans le contexte d'une valorisation extrême de la civilisation occidentale. A ce moment, l'Algérie a été bien axé sur la modernité, mais dans une langue étrangère. La dépossession est ainsi inscrite à la fois dans la langue et dans la réalité de la dépendance coloniale. Il s'agit dès lors de restaurer une langue correspondant à une identité propre, et d'y exprimer ce qui n'a été jusque-là qu'apport étranger. Les motivations qui peuvent promouvoir l'arabisation en Algérie ne sont pas d'ordre technique, la modernité est assurée principalement par la langue française, dans laquelle s'effectue la gestion de l'appareil économique et administratif, dans laquelle est divulgué l'enseignement. La motivation essentielle est la

recherche d'une personnalité différente, à laquelle on est rattaché comme l'histoire, la culture et la religion, et perçue comme l'opposé de la personnalité occidentale. Il s'agit, de façon plus précise, de réintégrer à la personnalité algérienne un élément essentiel qui avait été effacé par la colonisation. De ce fait, « *l'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même* »².

L'Algérie a développé une idéologie arabo-islamique, laquelle considère que la diversité linguistique est un danger pour l'unité nationale et un germe de division, et que seul l'unilinguisme peut être garant de cette unité nationale. La gestion de la question des langues et de cultures en Algérie met en cause l'identité culturelle arabo-musulmane et les effets de la colonisation française. La langue joue un rôle unificateur dans la mesure où c'est par appropriation à d'autres groupes que l'appartenance ou la non appartenance à un groupe est associée à certains actes politiques ou idéologiques communautaires « *La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique.* »³

Fondée sur un discours identitaire glorifiant le passé et l’histoire de la civilisation arabe, la normalisation linguistique a surtout centré son action sur les instances de reproduction et de consolidation du discours idéologique : dans les établissements scolaires, le français a changé de statut d’une langue d’enseignement à une simple matière à enseigner, ce qui a influencé le processus enseignement /apprentissage du français langue étrangère. « *L’arabisation devient un moyen d’affirmer l’identité arabe (la langue était perçue comme l’attribut fondamental de la personnalité arabe), cette politique linguistique a permis d’affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, en œuvrant à la généralisation de son utilisation, dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L’unification de l’usage d’une même langue de travail, d’enseignement de culture, objectif qui s’identifie, parmi d’autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne* »⁴.

Pour tout arabophone, l’arabe classique demeure la langue de l’instruction, de l’enseignement, de la langue écrite, du pouvoir politique et de l’administration. Mais c’est également la référence symbolique de l’identité arabo-musulmane, comme l’explique BENRABEH M. « *la langue arabe et l’islam sont inséparables...l’arabe a sa place à part par le fait qu’elle est la langue du Coran et du prophète* »⁵. L’articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de

sacralité qui institue des rapports entre l'homme et l'instrument de communication. La langue arabe écrite, même quand elle n'avait pas été apprise, demeurait la marque d'une identité musulmane, référée à la prière, à la croyance et aux rites.

3.2. Fondements idéologiques :

Une politique linguistique est en effet portée, investie, alimentée, par des valeurs sociolinguistiques, des attitudes, une idéologie. La configuration sociolinguistique que la politique linguistique cherche en général à modifier est objet de représentations communautaires. Ces représentations qu'ont les usages de leur langue et de la langue avec laquelle celle-ci est en concurrence / conflit et les attitudes ainsi générées, sont autant d'éléments déterminants dans l'évaluation de la concurrence / du conflit et la réussite ou l'échec d'une politique linguistique.

En Algérie, l'arabe classique *langue officielle* est associée à des représentations de valeurs sacralisantes : langue de Coran, langue nationale, symbole de la culture et d'unité nationale « *l'islam et la langue arabe ont été utilisés comme forces de résistance et d'opposition à la politique de déculturation et de désarabisation du peuple algérien mais aussi comme facteurs de cohésion et d'union* »⁶. L'imposition de la langue officielle a influencé les représentations qu'ont les locuteurs algériens vis-à-vis de la langue française « *Ce qui s'est traduit sur le terrain social et culturel par le clivage et*

l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes »⁷.

De façon générale, le rapport des locuteurs algériens à la langue française repose constamment et parfois bruyamment, la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société algérienne. Ce n'est donc pas le système linguistique en lui-même et le statut des locuteurs à l'intérieur de ce système qui pose problème, mais bien l'attitude politico-idéologique face à ce que la langue charrie comme culture, qui soulève souvent de lancinantes interrogations et parfois de brutales passions. Le choix de cette politique d'unilinguisme s'explique par des enjeux politique et historique, la mise au point de l'arabisation pour affirmer l'identité arabe s'est définie autour du principe de l'unité arabe musulmane. Cet attachement et revendication de la langue arabe cache une volonté de récupération de la culture arabe. C'est ce que souligne ABDELMALEK S. qui voit « *dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale* »⁸. La langue arabe devient le seul véhicule de toutes les valeurs de la société algérienne, c'est grâce à cette culture et ses diverses modalités d'expression que le peuple algérien a pu réactiver ses valeurs authentiques et affronter un système colonial qui s'est solidement implanté. De ce fait « *culture nationale= arabe littéral, culture nationale= islam, et arabe littéral= islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont*

l'objectif strict est de changer radicalement l'environnement socioculturel colonial par la mise en place de nouveaux instruments de référence et de communication »⁹.

3.3. La francophonie :

Même si le français était au début la langue du colonisateur, à l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. C'est à cette situation que HAGEGE C. se réfère pour affirmer que le français est une langue qui requiert une importance cruciale dans les pays anciennement colonisés, il souligne que *« la plupart d'entre eux avait pourtant combattu la France coloniale, avec les armes mêmes que leur avait données les écoles de la France, c'est-à-dire sa langue et sa culture. Mais une fois que la France qui n'avait plus les moyens d'avoir un empire colonial, a négocié l'indépendance de ces pays, leurs élites sont restées non seulement des passionnées de la France et de sa culture, mais sont également devenues demandeuses de langue française. Les français ont progressivement compris qu'ils étaient les dépositaires et non les propriétaires. Aujourd'hui encore, ce sont les pays francophones qui sont les fers de lance de ce mouvement en faveur du français »¹⁰*. C'est ce qui est affirmé judicieusement par KATEB Y. *« c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne »¹¹*.

L'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Ce refus vis-à-vis de la francophonie soulève souvent de lancinantes interrogations et repose continuellement la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société. Voir en la francophonie un phénomène de déculturation, de perturbation identitaire ou de néo colonisation, signifie ne pas reconnaître l'une des composantes du territoire algérien, mais aussi de la culture algérienne en ce sens que l'espace algérien est traversé par plusieurs langues et influences culturelles qui continuent à façonner cet univers culturel multidimensionnel. BOUZAR W. affirme à ce sujet que « *l'accumulation culturelle [...] est fondée sur un héritage transmissible et effectivement ou partiellement transmis* »¹².

Au Sommet de Beyrouth en 2002, le chef de la diplomatie algérienne BELKHADEM Abdelaziz a déclaré qu'il est « *pour l'enseignement de la langue française dès la première année à condition que le français ne soit pas une langue d'enseignement qui étoufferait la langue arabe* »¹³. La préservation, la promotion et l'épanouissement de la langue arabe est pour l'Algérie un devoir, avec toute l'ampleur et la profondeur qu'impose le terme. Le français devient, de ce fait, un instrument qu'il faut absolument exploiter, à chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt du pays. Le chef de la diplomatie ajoute « *qu'il faut reconnaître que tout le territoire algérien parle français* »¹⁴. Conscient de la situation du pays, il n'avait aucun complexe pour l'adhésion de l'Algérie à la francophonie. Quant au

président de la république algérienne BOUTEFLIKA Abdelaziz a affirmé que «*l'Algérie a payé encore plus lourdement la récupération de sa personnalité qu'une longue domination coloniale avait gravement mise en danger*»¹⁵. Son souci, à travers ce rappel, est d'affirmer qu'il n'a pas été facile pour le peuple algérien «*de renouer avec ses origines et ceci explique en grande partie notre attachement sourcilleux à tout ce que nous considérons comme les fondements de notre algérianité et de notre arabité*».¹⁶

Cependant, La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent-trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce à ce qu'on appelle l'éclatement des frontières. La parabole a permis de capter TF1, France 2, TV5 et l'Internet qui rend les échanges avec les français possibles et intensifs réduisant la distance entre les deux pays en favorisant le jumelage des cultures. Si l'ancrage francophone est encore si fort, c'est aussi grâce à l'émigration, beaucoup de familles de l'Algérie ont des parents en France, et souvent, même, des parents de nationalité française. «*Le français est extrêmement répandu : avec près de 16 millions de locuteurs (47 % de la population), l'Algérie est le deuxième plus grand pays francophone au monde après la France*»¹⁷. C'est ainsi qu'il est important de se rendre compte de la place qu'occupe la langue et la culture française dans le patrimoine algérien, de considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la

francophonie une autre manière de vivre l'universel. Dans ce contexte, D. CAUBET stipule « *Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut ambigu ; d'une part, il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme* »¹⁸.

4. Evolution de la politique linguistique et culturelle en Algérie :

Les diverses constitutions successives depuis 1963 sont constantes sur ce plan: l'islam est la religion de l'État et l'arabe, sa langue nationale et officielle. Après l'explosion de 1988, on est passé du monolinguisme à la reconnaissance officielle du tamazight. Le Parlement algérien a adopté, en avril 2002, une modification constitutionnelle instituant le berbère comme langue nationale. Avec cette reconnaissance du tamazight, on est passé timidement à la reconnaissance pragmatique du français, le discours du président de la république algérienne, BOUTEFLIKA Abdelaziz, au sommet de la francophonie à Beyrouth (1999) est significatif « *L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française* »¹⁹.

Après l'indépendance, l'Algérie a adopté la politique d'arabisation traduit par la récupération des référents culturel,

identitaire et linguistique. L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français, après l'indépendance, la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire. Sur le plan formel, elle est définie comme la première langue étrangère, mais elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques « *L'étendue de la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien.* »²⁰.

Aujourd'hui encore, le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration. Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements scolaires algériens dès la troisième année primaire. « *Cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citations cultivées, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignes des commerces* »²¹.

La semi-officialisation récente de la langue amazighe en Algérie, son introduction à la télévision et son enseignement dans certaines écoles à titre expérimental, a contribué à reconfigurer la place des

usages, et partant des langues sur l'échiquier idiomatique en reconfigurant les statuts et en redéfinissant les rôles aussi bien de la langue arabe algérienne que de la langue française en usage en Algérie et bien entendu, leurs rapports avec les langues minoritaires d'origine amazighe.

De ce point de vue, l'imaginaire linguistique en actes dans la sensibilité et l'expression du locuteur algérien, arabophone ou amazighophone, échappe de façon explicite aux codes conventionnels de la langue-norme de référence, qu'elle soit arabe ou française. Partie intégrante de la sensibilité linguistique vivante, la langue française *algérienne* n'appartient plus à la koïnè de France. Elle prend et reprend constamment corps dans la recomposition de l'imaginaire linguistique social en Algérie en exprimant son altérité intérieure. Et c'est sans doute pour cela que l'Algérie ne peut pas être classée dans le bloc ou le groupe francophone au même titre que les autres pays ayant la langue française en partage.

5. Conclusion :

La langue française, sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue de façonner de différentes manières et par plusieurs

canaux l’imaginaire collectif. Le français, *butin de guerre*, selon l’expression de KATEB Yacine, demeure une langue d’ouverture à la modernité et de relation au monde. Elle est associée à des stéréotypes valorisants qui renvoient aux représentations collectives. Elle est aussi le produit d’une recherche de prestige culturel ou de positionnement social et elle est souvent liée au travail et à la promotion professionnelle.

Actuellement, la langue française occupe toujours une place fondamentale dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : social, économique, éducatif. Mais, comme nous l’avons signalé, cette langue coexiste de toute évidence avec d’autres langues qu’elles soient institutionnelles (l’arabe classique) ou non institutionnelles, telles que les langues maternelles comme l’arabe algérien ou dialectal et toutes les variantes du berbère. Par rapport à ces langues, nous avons pu observer le fait que le français garde une place non négligeable dans la vie quotidienne de chaque algérien, qu’il s’agisse de l’étudiant, du commerçant, de l’homme d’affaire, de l’homme politique. Et pourtant, l’Algérie, est le seul pays du Maghreb qui ne fait partie d’aucune institution officielle se faisant l’ambassadeur de la langue française, à savoir, la Francophonie.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ - BOYER H. : *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996, P.23
- ² - IBRAHIMI K.T., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, El Hikma, Alger, 1995, P.186
- ³ - DOURARI A., *Les malaises de la société algérienne d'aujourd'hui. Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah, 2003, P.15.
- ⁴ - TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, P.186
- ⁵ - BENRABEH M., *Langue et pouvoir en Algérie*, éd Ségur, Paris, 1999, P.156.
- ⁶ - QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHERFRA Y., *Le français en Algérie- lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Editions Duculot, 2002., P.44
- ⁷ - TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, P. 61
- ⁸ - ABDELMALEK S.: *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Mouton, Paris, 1967, P. 205.
- ⁹ - QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA Y.: *Op.cit.*, P.48
- ¹⁰ - HAGEGE C.: *Une autre manière de concevoir et de dire le monde*, entretien sur TV5: http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/France/INDEX/i26.htm, consulté le 19/04/2006
- ¹¹ - KATEB Y. : cité par NYSSSEN H., *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue*, in jeune Afrique, collection B, Arthaud, Paris, 1970, P.77.
- ¹² - BOUZAR W.: *La culture en question*, ENAL, Alger, 1984, P.79.
- ¹³ - BELKHADEM A., *le Quotidien d'Oran*, 19 octobre 2002
- ¹⁴ - *Ibid.*

¹⁵ - BOUTEFLIKA A., *le Quotidien d'Oran*, 19 octobre 2002

¹⁶ - *Ibid.*

¹⁷ - fr.wikipedia.org/wiki/Algérie

¹⁸ - CAUBET D. : *Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?* In
Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en
contextes plurilingues,
n°14, décembre 1998, P.122.

¹⁹ - BOUTEFLIKA A., El Watan, 01/08/ 1999

²⁰ - QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-
BENCHERFRA Y.,
Op.Cit., P. 37

²¹ - Propos recueillis dans le journal liberté, cité par. ASSALAH S., *plurilinguisme et migration*, éd
L'Harmattan,
Paris, 2004, P.29.